

# Sauveteur Secouriste du Travail - SST Maintien et actualisation des compétences

Renouvellement du Certificat Sauveteur Secouriste du Travail

## Objectifs

- Revoir et analyser des situations vécues afin de permettre au personnel d'entreprise d'intervenir dans les cas d'urgence
- Renforcer et rafraichir les connaissances acquises en formation initiale
- Réviser les gestes d'urgence

## Méthodes et moyens

### Pédagogie :

- Exposés théoriques et réalisation des exercices et applications de cas pratiques
- Mise à disposition de mannequin pour la réanimation cardiopulmonaire (RCP) et des accessoires factices pour des mises en scène de situations d'urgence

### Evaluation :

- Evaluation des acquis à la sortie

### Espace formation :

- Salle de cours

## Formateur

Consultant spécialisé habilité INRS

### Tarif

175 €

Nets de taxes (exonéré de TVA). Possibilité de prise en charge totale ou partielle sous conditions\*.



### Durée

1 jour - 7 heures



### Prérequis

Avoir suivi la formation SST-Base



### Effectifs

Minimum : 4

Maximum : 10



### Publics

Chef d'entreprise, conjoint-collaborateurs et salariés



Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

## Les dates

Site	Contact Conseillère Formation	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre
<b>Metz</b> 5 boulevard de la Défense	SOUR Valérie vsour@cma-moselle.fr 03 87 39 31 43	-	Mardi 17 novembre 2026 (9h -17h )
<b>Thionville</b> 10 allée de la Terrasse	BUZON Claire cbuzon@cma-moselle.fr 03 82 59 45 89	Date à définir	Mardi 20 octobre 2026 (9h -17h )
<b>Forbach</b> 1 Rue Camille Weiss	WENGELER Isabelle iwengeler@cma-moselle.fr 03 87 87 04 80	-	Date à définir
<b>Sarrebourog</b> Z.A les Terrasses de la Sarre	CHRIST-PARRET Anne-Marie achrist@cma-moselle.fr 03 87 03 23 43	Jeudi 26 mars 2026 (9h-17h)	Mardi 15 septembre 2026 Mardi 24 novembre 2026 Mardi 1 <sup>er</sup> décembre 2026 Mardi 08 décembre 2026 (9h -17h)
		Vendredi 27 mars 2026 (9h-17h)	

\* Contactez votre conseillère formation pour plus d'information sur les possibilités de prise en charge.



## Programme ( CARSAT ET INRS )

- **Rafraichir les connaissances acquises en formation initiale et les renforcer**
- **Prévenir**
- **Réviser le plan d'intervention et les gestes d'urgence**
- **Actualiser la formation aux risques de l'entreprise et aux modifications du contenu détaillé de la formation : nouvelles techniques et nouveaux contextes**
- **Déterminer les points particuliers des entreprises**
- **Mettre en situation à partir d'accident du travail simulé**
- **Contrôler, évaluer les connaissances et le comportement, effectué par un moniteur délégué par le médecin du travail de la CRAM**

*Attention, le stagiaire doit se munir de sa carte de secouriste*



## Inscriptions

- Réception du bulletin d'inscription au plus tard **quatre** semaines avant le démarrage de la formation.



## Accessibilité

- Nous consulter concernant les conditions d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.